

# UNE OFFRE FLEXIBLE DIVERSIFIÉE ET DURABLE

COMBINER DEUX APPROCHES ISR<sup>1</sup>

**BEST IN CLASS<sup>2</sup>**

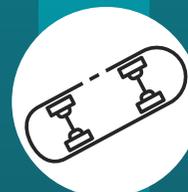
Environnementaux



**THÉMATIQUE**

## BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Stability

**1 FONDS FLEXIBLE**  
qui s'adapte aux évolutions de marché



Fourchettes d'allocation

**ACTIONS**

0 - 50%

**OBLIGATIONS**

50 - 100%

1. Investissement Socialement Responsable.
2. Filtre de sélection s'appliquant à rechercher les entreprises qui respectent au mieux des critères de pratiques environnementales et sociales.

## POURQUOI INVESTIR ?



Epargner Responsable



Allocation flexible



Profil de risque prudent



Diversification internationale

CREATIVE SERVICES BNPP AM - 2021 - P2002045

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg SA est une société de gestion agréée suivant le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs agréé suivant la loi du 12 juillet 2013 supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous les n° S00000608 et A00000763 respectivement, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com) (ci-après la « Société »). Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue : 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil d'investissement. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).



**BNP PARIBAS**  
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

# UNE OFFRE FLEXIBLE DIVERSIFIÉE ET DURABLE

## BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Stability



### LES RISQUES PARTICULIERS SONT LES SUIVANTS :

**Risque lié aux marchés actions** : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

**Risque de perte en capital** : La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures.

**Risque de taux** : le cours d'une obligation est entre autres influencé par l'évolution des taux d'intérêt. Ceux-ci sont eux-mêmes influencés par différents éléments et événements tels que la politique monétaire, les taux directeurs, l'inflation. Une hausse des taux d'intérêt induit une baisse de valeur des investissements en obligations et autres titres de créances.

**Risque de crédit** : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

**Risque de liquidité** : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.